



A TOUS LES FRANÇAIS
*La France a perdu une bataille!
 Mais la France n'a pas perdu la guerre!*
 Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!
 Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!
 Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.
 Notre patrie est en peril de mort.
 Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

J. de Gaulle
GÉNÉRAL DE GAULLE
 QUARTIER-GÉNÉRAL,
 4, CHARLTON GARDENS,
 LONDON, S.W.1

TO ALL FRENCHMEN...
 France has not lost a battle...
 But France has not lost the war!
 Leaders of compromise have capitulated, yielding to panic, forgetting honor, handing the country over to servitude. However, nothing is lost!
 Nothing is lost, because this war is a world war. In the free universe, immense forces have not yet been given. One day, these forces will crush the enemy. France must be present on that day for victory. Then, she will regain her freedom and her greatness. That is my goal, my only goal!
 That is why I invite all Frenchmen, wherever they are, to join me in action, in sacrifice and in hope.
 Our country is in mortal danger.
 Let us all fight to save it!

LONG LIVE FRANCE!



«Pour que jamais on n'oublie...»

**50^e anniversaire du concours national
 de la Résistance et de la Déportation
 (1961-2011)**



Archives départementales de l'Eure
 2 rue de Verdun
 27025 Évreux cedex
 tél. 02 32 31 50 84 • fax 02 32 62 37 16 • courriel archives@cg27.fr
 internet www.eureenligne.fr

Table des matières

Depuis 1961, le concours national de la Résistance et de la Déportation perpétue un travail de mémoire essentiel et permet, par là même, aux élèves qui y participent de prendre pleinement conscience de leur statut de citoyen, avec les droits et les devoirs afférents. Il rappelle chaque année l'importance du devoir de mémoire et le respect qui est dû à ceux qui ont combattu pour défendre la Nation, alors même qu'elle traversait des jours sombres. Guidés depuis le 18 juin 1940 par le général de Gaulle sur le chemin du refus de l'asservissement, beaucoup ont consenti jusqu'au sacrifice suprême pour que les générations futures puissent vivre libres, dans le respect de la devise de la République.

Véritable parcours de mémoire au travers des documents étudiés, des témoignages recueillis, des visites de sites, ce concours ne ressemble à aucun autre. Il rassemble ceux qui ont fait l'Histoire, ceux qui ont pour mission de l'enseigner et ceux qui en seront les acteurs de demain. Ce passage de témoin entre les acteurs du conflit de la Seconde Guerre mondiale et les jeunes générations est fondamental. Quel témoignage plus puissant que celui de jeunes gens s'appropriant l'histoire pour s'en faire eux-mêmes l'écho ?

L'esprit de la Résistance perdure grâce aux associations patriotiques qui œuvrent sans relâche à entretenir la mémoire de ce conflit en organisant des manifestations et en faisant vivre ce concours. C'est aussi le rôle des Archives départementales de l'Eure de collecter sans cesse de nouveaux fonds d'archives publiques et privées, de les conserver afin qu'ils soient mis à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à notre histoire et à la lutte pour la liberté et la démocratie.

Je laisse un élève du lycée Georges d'Amboise de Gaillon, primé cette année, conclure mon propos :

« C'est contre l'oubli qu'a été fait ce voyage,
À travers les lieux, à travers les âges.
Dans le seul et unique but d'honorer,
Les actes de tous ces hommes,
morts pour la liberté. »

Dominique Sorain
Préfet de l'Eure

Préface de M. Dominique Sorain, Préfet de l'Eure	2
Préface de M. Jean Louis Destans, Président du conseil général de l'Eure	3
Préface de M. Jacques Vistel, Président de la Fondation de la Résistance	4
Introduction de M. Frédéric Laux, directeur des Archives départementales de l'Eure	5
Le concours national de la Résistance et de la Déportation	6
1939-1945 : chronologie de la France occupée et de la France libre	8
1939-1944 : et dans l'Eure...	10
Organisation de la Résistance euroise	11
La Résistance intérieure	14
Femmes et jeunes au cœur de l'action	17
Le général de Gaulle	19
La Résistance extérieure	20
La déportation	21
Le système concentrationnaire	22
Les juifs	23
La Libération de l'Eure	25
Idéal et mémoire de la Résistance	27
Pour en savoir plus	28



Dessin de R. Baudot, fils de Marcel Baudot, s.d. (AD Eure, 94 J 5)

L'exposition *Pour que jamais on n'oublie...* a été conçue et réalisée sous la direction de M. Frédéric Laux, directeur des Archives départementales de l'Eure par :

- M^{me} Vanina Gasly, directrice adjointe, avec la participation de MM^{mes} Patricia Brague de Labarthe et Nadia Nadaud, enseignantes en charge du service éducatif.
- M^{me} Martine Seguela, déléguée départementale de la Fondation Mémoire et espoirs de la Résistance.
- M. Marcel Lépinay, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants de l'Eure, et M. Graj, directeur adjoint.

Les textes des panneaux et du catalogue ont été rédigés par M^{me} Vanina Gasly.

La sélection des documents a été effectuée par le service éducatif des Archives départementales, qui a également réalisé les documents destinés aux animations pédagogiques.

Tous nos remerciements vont aux personnes et organismes suivants :

- Pôle image Haute-Normandie, Mémoire audiovisuelle : M^{me} Agnès Deleforge, responsable des collections, et M. Denys Talbot, chargé du service éducatif.
- M^{me} Huguette et M. Yves Le Bihan, enfants de M. Pierre Le Bihan.

Crédits photographiques :

- Archives départementales de l'Eure.
- Service départemental de l'Office national des Anciens combattants de l'Eure.
- Thierry Leroy, conservation départementale du patrimoine de l'Eure.

Pour que jamais on n'oublie... tel est le titre d'un poème d'une élève euroise, primé dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation et qui résume la philosophie de l'exposition consacrée au 50^e anniversaire de cette manifestation.

Depuis 1961, des milliers de collégiens et lycéens ont travaillé, sous l'impulsion de la Fondation de la Résistance et du ministère de l'Éducation nationale, sur les thèmes proposés chaque année dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Devoir de mémoire, appropriation de pages souvent sombres de notre histoire, remise dans un contexte local de notions souvent éloignées des considérations quotidiennes des élèves, autant de raisons ont motivé la participation de classes toujours plus inventives et impliquées dans leur démarche de mémoire depuis ces cinquante dernières années.

Organisée par les Archives départementales de l'Eure, en partenariat avec la Fondation de la Résistance et le service départemental de l'Office national des anciens combattants de l'Eure, l'exposition

Pour que jamais on n'oublie... : 50^e anniversaire du concours national de la Résistance et de la Déportation (1961-2011) est un hommage aux travaux réalisés par les collégiens et lycéens eurois.

En abordant sous l'angle local les principaux thèmes soumis à la sagacité des élèves au moyen de documents originaux et d'objets, cette exposition retrace de façon originale l'histoire contemporaine de notre département et permet de mieux comprendre cette période certes proche, mais souvent méconnue, grâce aux fonds rassemblés par l'archiviste départemental Marcel Baudot au lendemain de la guerre, sans cesse enrichis par la politique de collecte d'archives publiques et privées menée par les Archives départementales de l'Eure.

Jean Louis Destans
Président du conseil général de l'Eure

Il y a cinquante ans, grâce à Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) entrait officiellement dans le paysage scolaire français.

Il fut pérennisé l'année suivante par le successeur de Lucien Paye, Pierre Sudreau, qui fut, chacun le sait, président de notre Fondation.

Voulu et initié quelques années auparavant par la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR), qui entendait ainsi participer à la formation civique des jeunes générations, ce Concours, preuve de son dynamisme, n'a jamais cessé d'évoluer, épousant les grands changements pédagogiques du système éducatif français. Ainsi, chaque année, il réunit sur la base du volontariat plus de 40 000 élèves de lycées et de collèges, ce qui en fait le premier concours scolaire en terme de participation.

À mi-chemin entre Histoire, Mémoire et formation civique et morale, le CNRD est l'occasion de nombreuses rencontres avec les acteurs de cette période qui permettent aux élèves de découvrir les valeurs sous-tendant l'engagement de leurs aînés, qui sont autant de ferments pour leur vie de futur citoyen.

Jacques Vistel
Président de la
Fondation de la Résistance

Depuis 1993, la Fondation de la Résistance s'est engagée à promouvoir ce concours et à aider les enseignants et les élèves à le préparer dans les meilleures conditions notamment par la réalisation et la diffusion d'un dossier pédagogique en partenariat avec les fondations de la Seconde Guerre mondiale, les musées, les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale mais également grâce à la rubrique pédagogique de son site Internet.

Après la dissolution de la CNCVR et son intégration au sein de notre Fondation, nous sommes plus que jamais attachés moralement à défendre ce Concours que nous considérons comme la pierre angulaire de la transmission de l'Histoire de la Résistance française auprès de la jeunesse.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, nous avons voulu dresser un bilan non exhaustif de ce Concours et de celles et ceux qui l'ont fondé, qui se sont employés et s'emploient actuellement à le faire vivre : associations, fondations, musées, témoins mais bien sûr tous les enseignants, qui de génération en génération, font vivre le Concours et auxquels je souhaite rendre un hommage particulier.

Ouvrages sur la Normandie et l'Eure

- Baudot (Marcel), *Libération de la Normandie*, Hachette, 1974.
- Lecouturier (Yves), *Shoah en Normandie*, Cheminements, 2004.
- Papp (Julien), *La Résistance dans l'Eure (1940-1944)*, Éd. du Sapin d'Or, 1988.
- Papp (Julien), *Mémoires de la Seconde Guerre mondiale dans l'Eure*, Éd. du Sapin d'Or, 1991.
- Ruffin (Raymond), *La Résistance normande face à la Gestapo*, Presses de la Cité, 1977.
- De Walle (A.V.), *Évreux et l'Eure pendant la guerre 1939-1945*, Hérissé, 1946, rééd. 2000.
- *Héros et martyrs de la France au combat (1939-1944) à travers les départements meurtris : l'Eure, La France au combat*, 1947.
- *Les déportés eurois pendant la Seconde Guerre mondiale* : brochure réalisée par les Archives départementales de l'Eure et l'ONAC de l'Eure, 2005.
- *Témoignages de résistants* : brochure réalisée par l'Amicale de la Résistance FFI et CVR de l'Eure et l'ONAC de l'Eure, 2006.

Sources audiovisuelles

- Des films amateurs tournés en Haute-Normandie entre 1930 et 1945, réunis dans le DVD *Regards de cinéastes amateurs sur la période 39/45 en Normandie*, sont à la disposition des enseignants au Pôle image Haute-Normandie sur simple demande.

Quelques sites sur Internet

- www.onac-vg.fr : Office national des anciens combattants et des victimes de guerre
- www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr : documents numérisés et informations issues des fonds du ministère de la défense et des anciens combattants
- www.fondationresistance.org : Fondation de la Résistance
- www.france-libre.net : Fondation de la France libre
- www.memorialdelashoah.org : Mémorial de la Shoah

Service éducatif des Archives départementales de l'Eure

L'exposition *Pour que jamais on n'oublie...*, composée de 11 panneaux et d'une frise chronologique, peut être empruntée gratuitement pour une durée de 15 jours.

Pour accompagner l'exposition :

- questionnaire de visite
- dossier pédagogique : « Les juifs dans l'Eure (1940-1944) »



Diplômes d'anciens combattants eurois (AD Eure, 94 J 36 et 37)



Pour en savoir plus

Sources conservées aux Archives départementales de l'Eure :

Archives publiques :

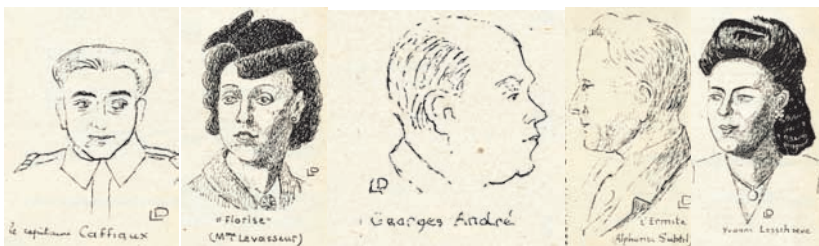
- 11 W , 13 W, 14 W, 15 W, 16 W, 40 W , 72 W, 73 W : Préfecture de l'Eure : rapports officiels (1940-1948), surveillance des juifs et des étrangers(1940-1952), surveillance de l'opinion publique et répression de la résistance (1940-1944), bureau d'aide aux forces alliées (1944-1948).
- 88 W : Fonds Baudot : comités de libération, documents relatifs à la résistance, à la Libération et l'épuration (1944-1957).
- 89 W : camp d'internement de Gaillon (1940-1958).
- 91 W : sous-préfecture de Bernay (1940-1956).
- 1290 W : sous-préfecture des Andelys (1940-1947).

Documents iconographiques :

- 5 Fi, 12 Fi, 13 Fi et 17 Fi : photographies.
- 15 Fi : affiches.

Archives privées :

- 1 J : documents isolés.
- 83 J : fonds René Laporte (Libé-nord et résistance gisorcienne).
- 94 J et 94 JPh : pièces isolées relatives à la Seconde guerre mondiale déposées par le Musée départemental de la Résistance et de la déportation de Manneville-sur-Risle.
- 105 J : fonds Louis Maury et Alphonse Pasco (Vengeance et Turma-Vengeance).



Portraits de résistants par Louise Damasse, parus dans le *Démocrate vernonnais* (1979)

Orientation bibliographique :

Ouvrages généraux

- *La Seconde Guerre mondiale : guide des sources conservées en France*, Archives nationales, 1994.
- *Guide des sources documentaires sur la Déportation conservées en France*, 1996.
- Azéma (Jean-Pierre), *La France des années noires*, Seuil, 1993.
- Bodinier (Bernard), *L'Eure, de la Préhistoire à nos jours*, Bordessoules, 2001.
- De Gaulle (Charles), *Mémoires de guerre*, Plon, 1954-1959.
- Marcot (François), Leroux (Bruno) et Lévisse-Touzé (Christine), *Dictionnaire de la résistance : Résistance intérieure et France libre*, Laffont, 2006.
- Noguères (Henri), Degliame-Fouché, *Histoire de la Résistance en France*, Laffont, 1972.

Pour que jamais on n'oublie... Tel est le défi qu'il faut relever dans ces quelques années à venir : entretenir et transmettre la mémoire de la Résistance et de la Déportation. Le temps faisant son œuvre, les voix des acteurs et des témoins se taisent, en effet, peu à peu et ce passé, à la fois tragique et glorieux, risque de s'estomper jusqu'à disparaître de la mémoire collective.

Avec les services départementaux de l'ONAC, les conseils départementaux des anciens combattants, victimes de guerre et de la mémoire de la Nation jouent un rôle essentiel dans cet indispensable passage de relais entre les générations. Et il n'est pas sans signification que figurent, au nombre de leurs membres de droit, les directeurs des archives départementales.

C'est qu'une grande part de la mémoire écrite des heures sombres de la Seconde Guerre mondiale est conservée aux Archives départementales. Mémoire officielle de l'administration, mais aussi mémoire clandestine, celle des résistants notamment. Et à cet égard, les Archives départementales de l'Eure sont particulièrement riches, grâce à l'action de mon illustre confrère et lointain prédécesseur, Marcel Baudot. Nommé archiviste départemental de l'Eure à sa sortie de l'École nationale des chartes en 1925, il s'engage dès 1940 dans la Résistance. Engagement actif et déterminé qui lui vaut d'être nommé, en 1943, chef de l'Armée secrète de l'Eure. Mais sous le « commandant Breteuil » (son nom de guerre), l'archiviste Baudot n'est jamais loin : il n'a eu de cesse que de rassembler le maximum de documents « clandestins » de manière à constituer de véritables archives de la Résistance. Ce n'est pas si courant qu'il me paraît important d'y insister.

Cette mémoire de papier (à laquelle il ajoute des objets : insignes, brassards, etc.), patiemment collectée, inventoriée, conservée est à la disposition de chaque citoyen. Ces documents ne sont pas, en effet, réservés à un petit cénacle de spécialistes et de chercheurs avertis, habitués de la salle de lecture. Marcel Baudot ne le concevait d'ail-

leurs pas autrement. J'en veux pour preuve le rôle déterminant qu'il joua dans la création, en 1973, du musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Eure, à Manneville-sur-Risle, et qu'il présida.

Car c'est aussi là l'une des missions des Archives départementales que de faire connaître les documents qu'elles conservent au plus large public, en s'ouvrant sur la Cité par des expositions, des publications, des journées portes ouvertes, notamment dans le cadre consacré des Journées européennes du Patrimoine. Cette ouverture passe également par les liens tissés avec le monde scolaire. Le service éducatif des Archives de l'Eure, créé en 1957 et mis en place en 1969 dans sa forme actuelle, accueille chaque semaine des classes : écoliers, collégiens et lycéens sont mis au contact direct des archives, sources primaires fondamentales de l'histoire, substrat de la construction de la mémoire individuelle et collective sans laquelle il ne peut être de citoyen libre, responsable et averti.

Comme le proclamait le général de Gaulle au micro de la BBC, le 18 juin 1940 : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. » Commémorer le cinquantenaire du concours national de la Résistance et de la Déportation, c'est contribuer à raviver cette flamme. Et dans ce devoir de mémoire, les archives occupent une place de plus en plus importante : *monumenta* des vies des hommes et de leurs actions, elles finissent par constituer l'un des derniers liens tangibles avec ce passé. Elles sont à la disposition des enseignants et de leurs élèves pour nourrir leur participation au concours. Témoins ultimes des heures à la fois sombres et glorieuses de la Seconde Guerre mondiale, elles fournissent l'indispensable matière à l'appropriation par les nouvelles générations d'une époque qui ne doit pas s'estomper.

Frédéric Laux

Conservateur du patrimoine
Directeur des Archives départementales
de l'Eure

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation

Un peu d'histoire

- 1961** : création du concours national de la Résistance et de la Déportation.
- 1977** : des sujets différents sont proposés aux collégiens et aux lycéens, sur un thème commun.
- 1979** : premier mémoire collectif proposé par des élèves de 3^e.
- 1982** : le concours est ouvert aux classes de première.
- 1993** : premier dossier pédagogique réalisé par la Fondation de la Résistance pour aider les élèves à préparer le concours.
- 1995** : le concours est ouvert aux classes de seconde.
- 2003** : modification du concours pour les candidats individuels : choix entre une composition écrite ou une étude de documents.
- 2008** : lancement des travaux audiovisuels, récompensés par le prix supérieur du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour la mémoire de la Résistance et de la Déportation.



Le concours aujourd'hui

6 catégories pour concourir :

Lycée d'enseignement général et technologique, agricoles, professionnels et de la défense (toutes les classes) :

- devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h) ;
- travail collectif, par exemple un mémoire associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel ;
- travail collectif exclusivement audiovisuel sur le thème annuel.

Collège (élèves de 3^e uniquement) :

- devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (2 h) ;
- travail collectif, par exemple un mémoire associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel ;
- travail collectif exclusivement audiovisuel sur le thème annuel.

Les jeunes placés en centres éducatifs fermés, les mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires peuvent également participer.

Calendrier :

- fin de l'année scolaire précédente : annonce du thème au *Bulletin officiel de l'éducation nationale*.
- dès la rentrée scolaire : inscription auprès des services de l'inspection académique.
- fin du mois de mars : épreuves individuelles sur table et remise des travaux collectifs.
- avril : réunions des jurys départementaux.
- mai : remises des prix départementaux.
- juin-septembre : réunions du jury national et établissement du palmarès.
- novembre-décembre : remise des prix nationaux par le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.

Idéal et mémoire de la Résistance

Les temps des commémorations

Dès 1945, des journées commémoratives sont organisées dans tout le département de l'Eure, associant souvenir des temps difficiles, désir de paix, sentiments religieux et patriotiques.

À l'origine, ces cérémonies restent localisées, le plus souvent pour individualiser chaque événement ou le sacrifice de chaque

mort : apposition de plaques dans des lieux publics ou privés, hommages publics, inauguration d'un monument collectif...

Puis, peu à peu, ces cérémonies prennent un caractère plus officiel et une envergure nationale, célébrant au long de l'année civile le souvenir du combat et des exactions de la Seconde guerre mondiale :

➤ **27 janvier** : Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité.

➤ **Dernier dimanche d'avril** : Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation et de la Résistance.

➤ **8 mai** : Commémoration de la victoire de 1945.

➤ **18 juin** : Journée nationale commémorative de

l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre la combat .

➤ **16 juillet** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

➤ **22 octobre** : Journée de commémoration du souvenir de Guy Môquet et de ses 26 compagnons fusillés.

Les lieux de mémoire

Le musée départemental de la Résistance et de la Déportation (Manneville-sur-Risle) :

Installé dans la chapelle Bonnebosc, offerte au conseil général de l'Eure en 1958 et classée monument historique, le musée, ouverte en 1973, présente une collection de plus de 500 objets et documents témoignant de l'activité du maquis Surcouf et de la Résistance euroise.



(Cl. Th. Leroy, CDP de l'Eure)



Le Mémorial de la Résistance (Évreux) :

Inauguré le 7 décembre 2000, le mémorial de la Résistance est l'œuvre du sculpteur eurois Jean Zabukovec. Haut de 7 mètres, il est composé d'un bloc de granit, symbolisant l'oppression nazie, écartelé par un coin en acier représentant la Résistance pour former le V de la Victoire et la flamme de la liberté et de l'espoir.

Les anciens combattants

Le département de l'Eure compte de nombreuses associations perpétuant le souvenir des résistants et des déportés par des réunions, des rencontres intergénérationnelles avec les scolaires et leur participation aux cérémonies patriotiques.

Le conseil départemental pour les anciens combattants, victimes de guerre et la

mémoire de la Nation siège régulièrement sous la présidence du Préfet : il est composé d'élus, de directeurs de services déconcentrés de l'État (ONAC, Archives départementales...) et de représentants d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre et d'associations de titulaires de décorations officielles.

L'accueil des populations

À l'arrivée des troupes alliées, la population civile reste sur sa réserve. Des tracts avaient été distribués, avertissant des bombardements et mettant en garde contre toute manifestation patriotique trop démonstrative.

Seuls les résistants possèdent plus d'informations sur les mouvements alliés, et encore lorsque les officiers daignent colla-

borer avec ces hommes parfois considérés à tort comme manquant de discipline et espions potentiels.

C'est donc avec méfiance que les premiers soldats alliés sont accueillis. Après un temps d'adaptation et de mise en confiance, la liesse gagne peu à peu les populations qui accueillent souvent avec enthousiasme les libérateurs : haie d'honneur, chants, bals...



Libération d'Évreux le 24 août 1944 et fraternisation à Sainte-Opportune-la-Mare (AD Eure, 17 Fi 61, 5 Fi 5177 et 17 Fi 55)

La fin de la guerre

La fraternisation entre populations et troupes alliées est donc limitée. De nombreux résistants s'engagent dans les troupes régulières de la France libre et ne rentreront dans leurs foyers qu'à la fin du conflit.

Le 8 mai 1945, de nombreuses manifestations spontanées et patriotiques se déroulent dans tout le département. Défilés, hommages et liesse populaire sont pléthore.



Télégramme annonçant la cessation prochaine des hostilités, 8 mai 1945 (AD Eure, 13 W 60)

Quand la Libération se fait fête

Quelle date fixer pour la libération officielle du département : 25 août, 2 ou 6 septembre ? Devant un tel dilemme, chaque commune choisit très vite de célébrer sa propre libération, organisant défilés et hommages dont le point d'orgue est souvent l'inauguration d'un lieu ou d'un monument de mémoire.

L'intérêt des populations décroît à compter des années 1950, un effort important subsiste pour organiser les fêtes décennales de la Libération, laissant souvent les attractions ludiques prendre le pas sur les commémorations officielles.



Programme des Fêtes de la Libération à Gisors, 25 août 1950 (AD Eure, 13 W 60)

Dans l'Eure

Ce travail autour de la mémoire de la Résistance et de la Déportation a été initié dans l'Eure dès 1959, sous l'impulsion de l'union départementale des Combattants volontaires de la Résistance. Depuis lors, 200 à 250 collégiens et lycéens eurois participent chaque année au concours.

Une sélection de travaux individuels et collectifs est d'abord récompensée localement lors d'une cérémonie officielle présidée par le Préfet en présence des membres du conseil départemental pour les anciens combattants, victimes de guerre et la mémoire de la Nation, avant d'être soumise au jury national.

À plusieurs reprises, des réalisations d'élèves du département de l'Eure ont été primées au niveau national.



Dessin réalisé par les élèves de 3^e du collège Roger Gaudeau des Andelys (2003)



Dessin réalisé par une élève du lycée Georges Dumézil de Vernon (2009)

Outre les travaux présentés dans le cadre du concours, les enseignants sont encouragés à organiser des activités en lien avec l'histoire de la Résistance et de la Déportation : rencontres avec des résistants et

des déportés, visite de lieux de mémoire (camps de concentration ou d'extermination, mémoriaux...), lecture de romans et témoignages...



Remise des prix du Concours à des élèves eurois (à gauche : 2011 - à droite : 2010) (cl. ONAC Eure)



Affiches du Concours national de la Résistance et de la Déportation (1994-2007)

Pour en savoir plus :

<http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-resistance-deportation.html>

La France Libre et la Résistance

18 juin : depuis Londres, appel du général de Gaulle à poursuivre le combat et à résister
28 juin : le général de Gaulle devient chef des Forces françaises libres.
1^{er} juillet : création des Forces navales et aériennes françaises libres
Août : création des premiers réseaux de renseignements rattachés à la France libre
16 novembre : création de l'ordre de la Libération

8 octobre : création du Bureau central de renseignements et d'action

24 décembre : Jean Moulin nommé délégué en zone Sud

Mars : création des francs-tireurs partisans (FTP)
1^{er} mai et 14 juillet : manifestations à l'appel de la Résistance

La France en guerre et le régime de Vichy

1^{er} septembre : mobilisation générale
3 septembre : la France déclare la guerre à l'Allemagne suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Début de la « Drôle de guerre » : attentisme derrière la ligne Maginot.

10 mai : Invasion de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Effondrement de l'armée française.
mai-juin : exode
22 juin : signature de l'armistice à Rethondes au maréchal Pétain : début de l'État français.

22 juillet : loi de révision des pleins pouvoirs appliquées depuis 1927
3 octobre : 1^{er} statut des juifs

2 juin : 2^e statut des juifs

30 septembre : publication du « code des otages » instaurant la disparition des opposants au Reich

7 décembre : publication du décret « Nuit et brouillard »

27 mars : 1^{er} convoi de déportés raciaux partant de France

29 mai : instauration du port de l'étoile jaune pour tout juif de plus de 6 ans en zone occupée.

4 juillet : autorisation de déportation pour tout juif dans les deux zones.
16 et 17 juillet : rafle du Vel d'Hiv'

8 novembre : débarquement allié en Afrique du Nord
11 novembre : occupation allemande de la zone Sud

1939

1940

1941

1942

La Libération

Un raz-de-marée

Dès 1941, l'Eure vit au rythme des alertes aériennes, subissant en quatre ans pas moins de 693 bombardements, 255 mitraillages et 53 combats aériens. 526 aviateurs alliés seront secourus par la population durant cette période.

Le 6 juin 1944, l'opération Overlord est lancée : les troupes alliées débarquent sur les plages normandes et commencent leur progression vers l'intérieur des terres. Dès le 5 juin, les résistants multiplient les sabotages et les coups de force, contre les infrastructures de communication et les agglomérations, ...

Le 23 août 1944, les troupes alliées entrent dans le département de l'Eure. Les soldats américains investissent le Sud et libèrent Conches et Évreux, tandis que les



Pont de bateaux construit sur la Seine à Vernon par les Américains, 26 août 1944 (AD Eure, 17 Fi 53)

forces britanniques et canadiennes traversent Bernay, Pont-Audemer, Brionne, Bourg-Achard et le Neubourg. Le 24 août, Marcel Baudot, qui dirige la Résistance depuis une ferme située près de La Goulafrrière, adresse un courrier au commandant des forces canadiennes en lui « *apportant la coopération des forces françaises de l'intérieur qui sont sous [son] commandement* ».

Les massacres de l'été 1944

L'avancée alliée accentue la répression contre la Résistance. Les actes de vandalisme se multiplient : pillages, viols, meurtres. Les individus convaincus ou seulement soupçonnés d'aider les Alliés ou la Résistance sont abattus, parfois après avoir été torturés.

Les 6 et 7 juin, les Allemands lancent un coup de force à Saint-Georges-du-Vivier contre le maquis Surcouf, qui

tourne au combat sanglant et désespéré.

Le 4 août, les chefs FFI du canton de Quillebeuf sont arrêtés. Le 7 août, une attaque est lancée en forêt d'Évreux. Alberte Lannesval est arrêtée, torturée puis fusillée quelques jours plus tard. Son voisin, Gaston Levrette, est enterré vif, refusant de livrer ses camarades.

Le 13 août, c'est le maquis des Landes à Chéronvilliers qui est anéanti. Les Allemands investissent la ferme de la famille Franchet et exécutent le père de famille, ses deux fils et un voisin avant d'incendier la ferme.

Le 22 août, deux résistants de Barc sont arrêtés et interrogés, en vain. Contraints de creuser leur propre tombe, ils sont ensuite exécutés.



Portrait d'Alberte Lannesval et fiche établie par Marcel Baudot (AD Eure, 17 Fi 70 et 88 W 14)

« *Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier* »
(devise des Justes, extraite du Talmud)

75 juifs échapperont à la déportation en quittant le département ou en profitant de l'aide de voisins, d'amis ou de résistants : réalisation de faux papiers, accueil des enfants lors des arrestations, hébergement clandestin, aide au départ en zone non occupée...

Aujourd'hui l'Eure compte une douzaine de *Justes parmi les Nations*, titre décerné par le Mémorial de l'Holocauste de Yad Vashem aux personnes ayant risqué volontai-

rement leur vie pour venir en aide à des personnes juives.

En 1945, des enfants juifs rescapés de

Büchenwald sont accueillis par l'Œuvre de secours aux enfants au préventorium d'Écouis, ou au Château rose des Andelys, géré par le Foyer ouvrier juif.



Le commissaire régional de la République rendant visite aux enfants accueillis à Écouis, 1945 (AD Eure, 17 Fi 60)

Deux parcours

La famille Gutman (Vernon)

Abraham et Bayla Gutman, tous deux d'origine polonaise, arrivent en France vers 1921. Ils ont deux enfants : José, né en 1934, et Monique, née en 1939, et possèdent à Vernon un magasin de vêtements pour dames et sur mesure. Engagé volontaire en 1939, Abraham Gutman est appelé en mai 1940, puis démobilisé en août.

Le 13 juillet 1942, à 20h30, les époux Gutman sont arrêtés par des soldats allemands à leur domicile. Le motif de leur arrestation est : « mesure d'ordre général en ce qui concerne les juifs polonais ». Les enfants sont conduits chez une « personne charitable ». Abraham Gutman est transféré à Évreux ou à Rouen, puis conduit au camp de Pithiviers. Le 31 juillet 1942, il part pour Auschwitz où il meurt.

Bayla Gutman est libérée le 14 juillet et retrouve ses enfants. Le 10 octobre 1942, elle est à nouveau arrêtée pour être transférée au camp de Gaillon. Toutefois, M^{me} Gutman étant déclarée intransportable par son médecin en raison d'une fausse couche, il est fait sursis à son arrestation. Elle et ses enfants ne seront plus inquiétés jusqu'à la fin de la guerre.

La famille Jaller (Montreuil-l'Argillé)

Lévy et Tony Jaller, Roumains arrivés en France vers 1930, demeurent à Montreuil-l'Argillé, où M. Jaller est médecin. Ils ont une fille, Nicole, née en 1936. Engagé volontaire en 1939, Lévy Jaller est démobilisé en août 1940.

Le 10 octobre 1940, la gendarmerie se présente pour les arrêter, mais sursoit à leur arrestation en les trouvant alités pour cause d'intoxication grave. Le 13 octobre, ils sont internés au camp de Gaillon, tandis que leur fille est confiée aux bons soins du maire de la commune, Paul Hervieu.

L'enfant est finalement internée à Drancy, où elle passe 10 mois : le 31 août 1944, M Hervieu adresse une note au préfet de l'Eure pour l'informer du retour de Nicole Jaller, « en parfaite santé ». Ses parents, transférés à Drancy, partent le 4 novembre 1942 à Auschwitz. Tony Jaller y meurt ; son époux rentre en France en 1945.



Fiches relatives à la famille Gutman, extraites du « fichier juif » (AD Eure, 14 W 92)

30 janvier : création de la milice française
16 février : instauration du Service du travail obligatoire (STO)

6 juin : débarquement allié en Normandie
9 août : ordonnance d'Alger, rétablissant la légalité républicaine en métropole
15 août : début du débarquement allié en Provence
19-25 août : libération de Paris
10 septembre : abolition du régime de Vichy

30 avril : suicide de Hitler
8 mai : capitulation de l'Allemagne nazie



Soldats allemands (AD Eure, 17 Fi 101)

1943

1944

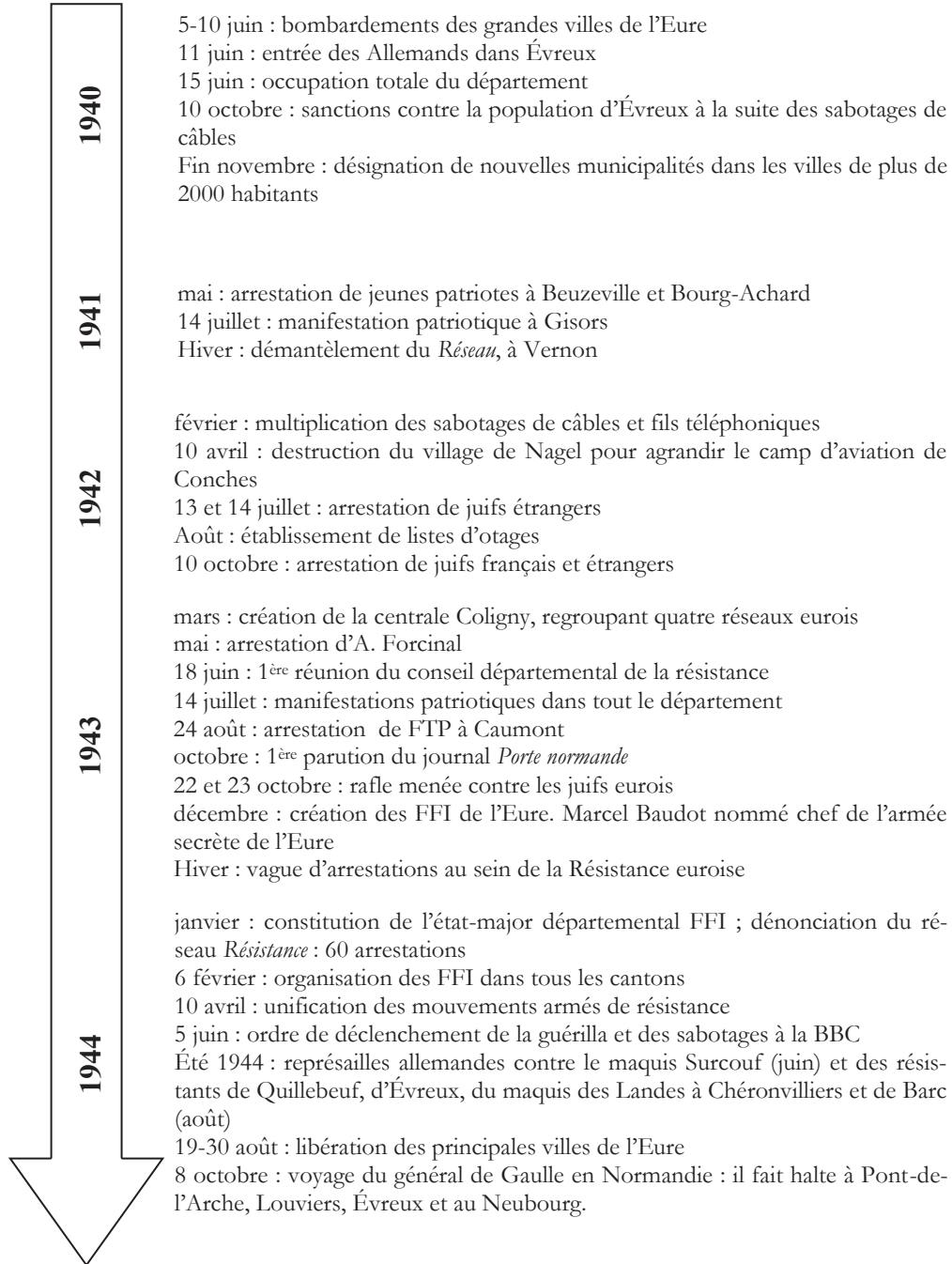
1945

26 janvier : création des Mouvements unis de la Résistance (MUR), issu des trois principaux mouvements de résistance de zone Sud
Printemps : coordination des mouvements de résistance dans le Nord
15 mai : création du conseil national de résistance
29 décembre : constitution des Forces françaises de l'intérieur (FFI) à la suite de l'unification des mouvements de Résistance intérieure
15 mars : publication du programme du CNR
3 juin : création du comité français de libération nationale (CFLN)
Juin-juillet : anéantissement des principaux maquis (Vercors, ...)



Maquis Surcouf (AD Eure, 17 Fi 48)

Et dans l'Eure :



Les juifs

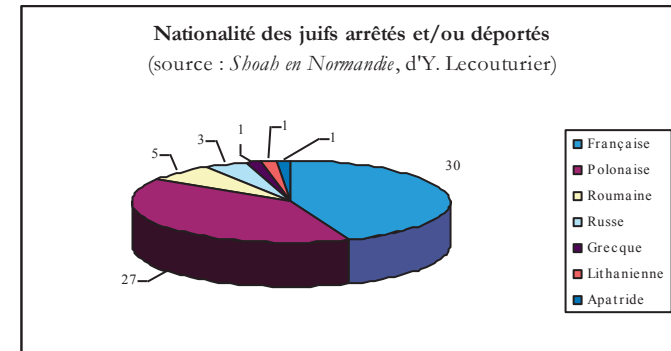
Une population discrète

On trouve trace d'une population juive dans l'Eure dès le Moyen Âge, comme en témoignent les rues aux Juifs (Évreux, Nonancourt, Etrépagny, Les Andelys) et les commentaires du Talmud rédigés par Isaac et Moïse d'Évreux au XIII^e siècle.

En 1940, on compte 160 juifs dans l'Eure : 61% vivent dans l'arrondissement d'Évreux, 24% dans celui de Bernay et 15% dans celui des

Andelys. Outre 18 enfants et étudiants et 42 déclarés sans profession, la plupart travaille dans le commerce et le textile. Les autres sont agriculteurs, artisans, enseignants ou médecins.

Sont recensés 125 juifs en novembre 1941, 105 en avril 1942, 113 en juin 1942 et seulement 75 en août 1942, après les dernières rafles.



Mesures anti-juives et rafles

Entre octobre 1940 et septembre 1941, pas moins de 26 lois, 24 décrets et 6 arrêtés sont pris à l'encontre des juifs (révision de la naturalisation, loi sur les entreprises, biens et valeurs...).

Les mesures vexatoires se multiplient : confiscation des postes de TSF, interdiction de téléphoner, apposition de pancartes « entreprise juive » sur les vitrines des commerces... Enfin, en mai 1942 est imposé le port de l'étoile jaune pour les juifs de plus de 6 ans.

Le 30 juin 1942, Eichmann réclame la déportation de tous les juifs de France. Des rafles sont alors organisées dans toute la Normandie. Dans l'Eure, la première rafle se déroule les 13 et 14 juillet et aboutit à l'arrestation de 14 juifs étrangers. Suivent alors les rafles d'octobre 1942 (10 arrestations)

et des 22 et 23 octobre 1943 (37 arrestations).

Sur 67 personnes arrêtées entre 1940 et 1944, 52 sont dirigées vers des camps de transit (Royallieu-Compiègne, Drancy...), avant d'être déportées vers la Pologne (Sobibor, Maidanek, Auschwitz) et l'Estonie.

Seules deux femmes rentrent des camps de la mort en 1945.



Étoile jaune
(AD Eure,
14 W 91)

Le système concentrationnaire

Les camps de concentration

Créés par les nazis dès 1933, il s'agit de camps d'emprisonnement et de travail forcé, à buts punitif et discriminatoire, destinés surtout aux détenus politiques et « asociaux » (droit commun, ...). La mortalité y est très forte du fait des mauvaises conditions de vie et de travail.

On peut citer Dachau, Büchenwald, Mauthausen, Ravensbrück (femmes), Natzwiller-Struthof, Sachsenhausen, Dora, Bergen-Belsen, Flossenbürg, Neuengamme, Gross-Rosen et Stutthof.



Les camps d'extermination

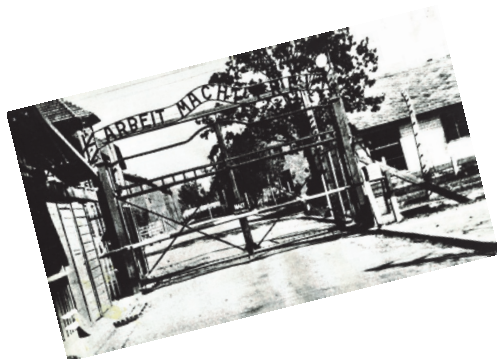
Instaurés en 1941, leur but est d'exterminer systématiquement et en masse les populations qui y sont amenées, au moyen en particulier de chambres à gaz.

Deux camps étaient à la fois camps de concentration et d'extermination : Auschwitz-Birkenau et Majdanek.

Quatre autres furent affectés uniquement à l'extermination : Belzec, Treblinka, Sobibor et Chelmno.



De haut en bas :
Dachau, Wobbelin (Neuengamme)
et Büchenwald
(AD Eure, 94 Jph 7)



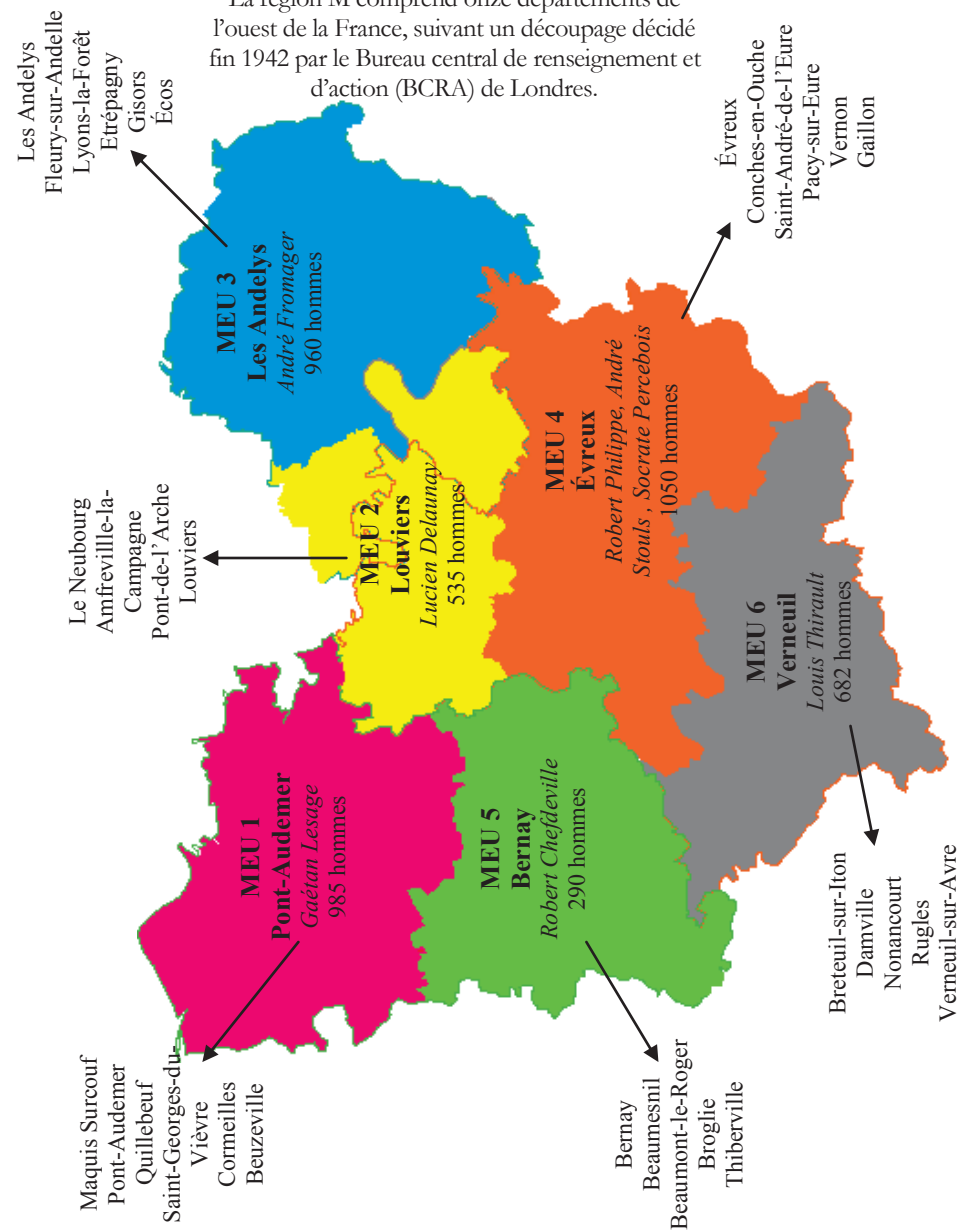
Ci-dessus :
Entrée du camp d'Auschwitz (coll. privée)
À droite : retour de rescapés de Büchenwald (AD Eure, 94 Jph 7)



L'organisation de la Résistance euroise :

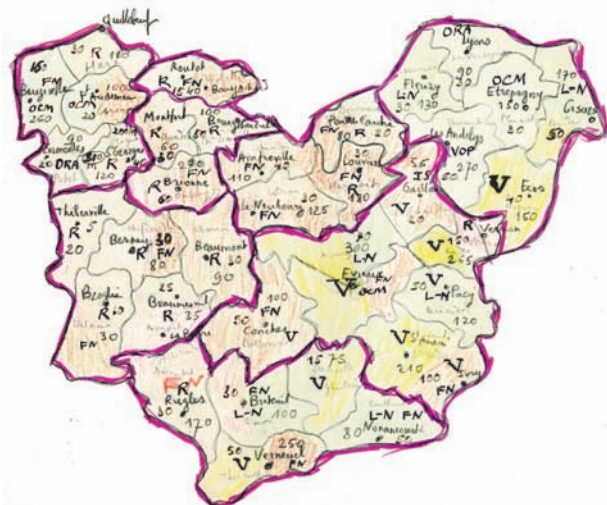
L'Eure est divisée en six secteurs dépendant de la région « M » (Le Mans) . Chaque secteur est appelé MEU (M + EUre) suivi d'un chiffre.

La région M comprend onze départements de l'ouest de la France, suivant un découpage décidé fin 1942 par le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) de Londres.



La coordination des 4502 résistants eurois est effectuée par un état-major départemental dès 1943 :

- Chef départemental : Marcel Baudot, dit *Commandant Breteuil* ;
- Adjudants : Lucien Delaunay (Front national) et Gaëtan Lesage.
- ... et plusieurs bureaux :
- 1^{er} bureau : Edmond Mahieu, dit *Montcalm* ;
- 2^e bureau : Léon Carouge, dit *Antoinette* (Libé-Nord) ;
- 3^e bureau (instruction et cadres): André Stouls, dit *François* (Vengeance) ;
- 4^e bureau (matériel et armement) : André Surleau (OCM) ;
- 5^e bureau (questions civiles) : Edmond Cornu (NAP) ;
- Corps franc d'action immédiate : Couty ;
- Chef FTP : Maurice Levivier, dit *Léon*.



Carte des mouvements et réseaux de la Résistance euroise, dressée par Marcel Baudot en 1944 (AD Eure, 88 W 27)

Légende :

- FN : Front national
- L.N : Libé-Nord
- OCM : Organisation civile et militaire
- ORA : Organisation de résistance de l'Armée
- V : Vengeance
- R : Résistance

Marcel Baudot, alias *Beumanoir* puis *Commandant Breteuil*

Né en 1902, Marcel Baudot intègre l'École nationale des chartes. Archiviste-paléographe (promotion 1925), il est nommé archiviste départemental et conservateur des antiquités et objets d'art de l'Eure.

En 1939, il est chargé de la délégation départementale de l'information. Il entre en Résistance dès 1940. Sous couvert de ses inspections communales, il sillonne alors le département pour y organiser la Résistance. En 1943, il prend la direction du 2^e bureau de l'Eure et est nommé chef militaire de l'armée secrète de l'Eure. Il organise les FFI et dirige les actions de soutien au débarquement et à l'avance des Alliés. À la Libération, il veille au rétablissement de l'ordre républicain en mettant en place les groupes républicains de sécurité.

En 1949, il prend ses nouvelles fonctions d'inspecteur général des Archives de France. Il s'éteint à Paris en 1992.



Marcel Baudot (AD Eure, 29 FI 1)

La déportation

Un parcours implacable

- Arrestation par la Gestapo, parfois assistée par la police, la gendarmerie ou la milice.
- Interrogatoire souvent mené dans des conditions inhumaines (torture, privations...).
- Procès éventuel.
- Emprisonnement à la maison d'arrêt d'Évreux ou au camp de Gaillon.
- Exécution ou déportation.
- En cas de déportation : envoi vers un camp de transit (Compiègne-Royallieu, Drancy, Pithiviers), puis départ vers le camp de destination.



Camp de Gaillon (s.d.) (AD Eure, 5 Fi 5173)

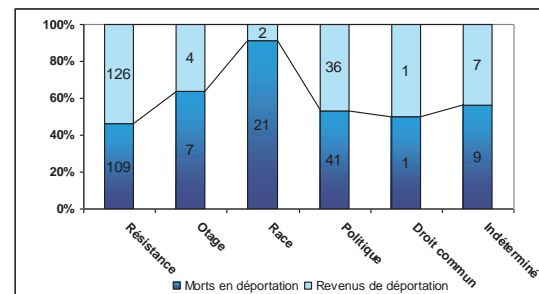
Motif d'arrestation	Fusillés	Déportés
Résistance	34	235
Otage	8	11
Race	0	23
Politique	6	77
Droit commun	0	2
Indéterminé	0	16

Sort des Eurois arrêtés entre 1940 et 1944

Départ pour l'enfer

Les déportés politiques eurois sont en majorité envoyés à Büchenwald. Les déportés juifs sont quant à eux plutôt dirigés vers Auschwitz.

Sur 364 déportés, 188 décèdent en déportation et 176 rentrent, souvent méconnaissables et marqués à vie par cette expérience.



Part des Eurois morts en déportation ou rentrés à la fin de la guerre



Retour de Louis Maury à Évreux (AD Eure, 17 Fi 84)

Louis Maury :

Professeur d'histoire-géographie au lycée technique d'Évreux, il devient membre du réseau Turma Vengeance, où il aide réfractaires et parachutistes et fait du renseignement.

Arrêté le 19 mai 1944, il est déporté à Neuengamme. Transféré à Lübeck, il échappe à la mort et rejoint les troupes anglaises à la nage. Il revient à Évreux le 17 mai 1945.

Jusqu'à sa mort, il ne cessera de prôner le rapprochement entre les peuples français et allemand, en particulier dans son ouvrage *Quand la haine élève ses temples*, publié en 1950.

La Résistance extérieure

Les Forces françaises libres

Répondant à l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, plusieurs milliers d'hommes et femmes, militaires et civils, rallient Londres et intègrent les Forces françaises libres (FFL), avec pour emblème la Croix de Lorraine. Très vite, la plupart des colonies reconnaissent la France libre. Les FFL et leurs alliés britanniques multiplient les opérations en Afrique, avec un succès fluctuant.

Une armée en campagne

Les FFL se répartissent entre Forces aériennes françaises libres (FAFL), Forces navales françaises libres (FNFL) et Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) qui coordonne les actions de renseignements et les relations avec les résistants de l'intérieur.

Deux unités illustrent les FFL : la 2^e Division blindée du général Leclerc et la 1^{re} Armée française du maréchal de Lattre

de Tassigny, qui sont en première ligne lors des débarquements de Normandie et d'Italie.



En haut : deux aviateurs alliés à Malleville-sur-le-Bec, 1943 (AD Eure, 5 Fi 5181)

À gauche : Mme Lerouge, secrétaire de mairie de Beaumesnil, et Georges Murch, spécialisés dans l'évasion d'aviateurs alliés (s.d.) (AD Eure, 17 Fi 13)



Les autres moyens d'action



Le coup de balai

Dessin paru dans *Le Courrier de l'air* (1944) (AD Eure, 72 W 1)

La propagande joue un rôle prépondérant dans les combats de la France libre. Radio Londres est largement écoutée, malgré les risques encourus. Pierre Dac se distingue par ses messages humoristiques, tandis que des messages plus personnels ou destinés aux résistants sont diffusés

chaque soir pour donner des nouvelles ou livrer des instructions sur les parachutages d'armes, de tracts ou d'espions, les cibles à surveiller ou à saboter en priorité...

C'est par ce biais que dès le 5 juin 1944, Marcel Baudot, alors en fuite, peut donner l'ordre à ses troupes de se tenir prêtes au combat et de harceler sans répit les troupes allemandes présentes dans l'Eure, pour les empêcher de rallier les plages du Débarquement et limiter leurs moyens d'action et de riposte.

En 1942, la France libre devient la France combattante, intégrant dans un même combat Résistances intérieure et extérieure.

En 1943 est instauré le Comité français de libération nationale à Alger, qui reprend le flambeau des FFL.

Les premiers réseaux

➤ le Réseau : créé à Vernon en 1940 par M^{me} Damasse et MM. Auzannaire et Jouachim, anéanti par la Gestapo fin 1941.

➤ *Fritz debors* : mouvement gisorsien créé par Walter Brüder, spécialisé dans la diffusion de tracts et les sabotages.

➤ Confrérie Notre-Dame : créé à Évreux autour de Bernard du Pouget, mouvement expert en parachutage et renseignement, décimé par les arrestations de l'hiver 1943.

Libé-Nord

Ce mouvement se développe autour du journal *Libération* de Léon Carouge. Le réseau de renseignements Cohors-Asturiers se développe grâce au dévouement de trois femmes faisant la liaison entre Paris et la Normandie. Y participe entre autres Marcel Baudot. Son rôle : préparer l'insurrection dans le Vexin, autour d'Évreux et dans le sud du département.

Bureau des opérations aériennes (BOA)

Très actif dans l'instruction militaire et la transmission d'informations, le BOA est ramifié en plusieurs réseaux : Vélite-Thermopyles (Brestot), Goélette-Piraterie (Louviers), Archevêque-Saturne (Beuzeville), groupe Bourgeois et Madeleine (Damville), agissant sous les ordres directs du BCRA.

Organisation de résistance de l'armée (ORA)

Constituée d'officiers de réserve et de l'armée d'armistice, l'ORA, bien que très surveillée, organise une formation paramilitaire et des sabotages, sous l'impulsion d'hommes tels que les colonels Trudat et Dufour.

Organisation civile et militaire (OCM)

Créée en 1942, l'OCM se spécialise dans le renseignement, l'instruction militaire, l'aide aux réfractaires et aux aviateurs alliés et les sabotages (réseau Centurie). Ses rangs seront accrus par les rescapés des nombreuses arrestations au sein du réseau Hector de Vernon.

Front national

Proche du parti communiste mais ouvert à tous, ce mouvement est à l'origine des Francs tireurs-partisans (FTP) et se fait connaître grâce au journal *Le Patriote*. Ses effectifs sont surtout composés de réfractaires au STO. Très implanté dans l'Eure, comptant des personnalités telles que Lucien Delaunay ou l'abbé Lefrançois, il subit une forte répression du fait de membres jeunes et inexpérimentés, tels ceux du maquis de Caumont.

Résistance

En 1942, Georges André diffuse les journaux *Résistance* et *Porte normande* autour de Vernon. Surtout implanté à l'ouest de l'Eure, le mouvement est spécialisé dans l'aide aux réfractaires, la collecte d'informations et la guérilla. Lui est rattaché le maquis Surcouf de Robert Leblanc, près de Saint-Étienne-l'Allier.

Vengeance

Fondé en 1942 près d'Écos, ce groupe est composé d'un groupe d'action immédiate et d'un service médical. Il œuvre aussi dans le renseignement (Turma) et dans l'aide aux aviateurs alliés. Parmi ses membres : B. Lauvray, le D^r Bergouignan, L. Maury, M. Fourrier, G. Rochereuil..., dont beaucoup seront arrêtés pendant l'hiver 1943-1944.

Noyautage des administrations publiques (NAP)

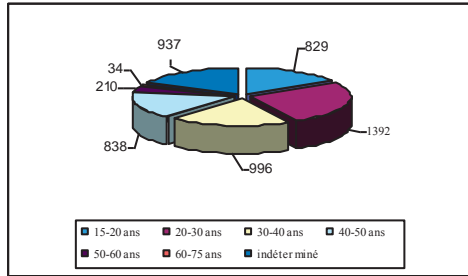
Créé en 1942, le NAP a pour missions de renseigner la France libre et d'assurer la sécurité de la Résistance intérieure par l'infiltration de l'administration pétainiste. Il a aussi pour but de préparer l'organisation administrative du pays après la Libération. Le NAP est dirigé dans l'Eure par Edmond Cornu, secrétaire général de la Préfecture. Il est nommé préfet de l'Eure en août 1944.

La Résistance intérieure

Entrer en Résistance

Devenir résistant est un acte individuel et volontaire. Le recrutement fait suite à un contact avec un membre de l'entourage personnel ou professionnel. C'est alors le

début d'un combat secret, où l'on risque sa vie chaque jour, chaque instant, parfois même sans que les proches n'en soient informés.



Répartition des résistants par tranche d'âge
(Source : *La Résistance dans l'Eure*, de Julien Papp)



M. Deniret, chef FFI de Vernon en 1944 (AD Eure, 17 Fi 57)

Mouvements et réseaux

Le mouvement est un groupement spontané, souvent isolé, dont l'organisme de rattachement se situe en France et est très mobile. Parmi les plus actifs, on peut citer Front national et Résistance (1600 hommes en 1943), Vengeance (800 hommes), Libé-Nord (400 hommes) et l'POCM (350 hommes).

Le réseau est lié à la France libre ou à un organisme allié, avec des membres spécialisés. Il est chargé de missions déterminées.

On peut citer :

➤ le **réseau Kléber**, organisé à Etrépagny autour du colonel d'Astorg, très actif de 1941 à 1943 et œuvrant dans l'évacuation vers la France libre, la réception de parachutages et le renseignement.

➤ Le **réseau Cohors-Asturies**, spécialisé dans le renseignement et l'aide aux évadés et réfractaires au STO, qui est dirigé par Marcel Baudot, Albert Forcinal et Jean Détraves.

Les moyens de la Résistance

Pour pouvoir mener son combat, la Résistance a besoin du soutien des populations et des alliés.

C'est aussi à la complicité des fonctionnaires, membres en particulier du NAP, et des élus que l'on doit l'approvisionnement en cartes de rationnement et en attestations, permettant d'établir ensuite des faux papiers.



Faux papiers, réalisés par Simone Sauteur (alias *Puce*), du maquis Surcouf (AD Eure, 88 W 45)

Le général de Gaulle

Du Général au Président

1890 : naît à Lille.

1908 : intègre l'École militaire de Saint-Cyr.

mai 1940 : sous-secrétaire d'État à la défense (cabinet Paul Reynaud).

18 juin 1940 : appelle à la Résistance depuis Londres.

7 août 1940 : reconnu comme chef légitime des combattants de la France libre.

1943 : Président du Comité français de la libération nationale, puis du Gouvernement provisoire de la République française, dont il démissionne en 1946.

1958 : Président du conseil, puis président de la République.

1962 : fin de la guerre d'Algérie.

1968 : événements de mai.

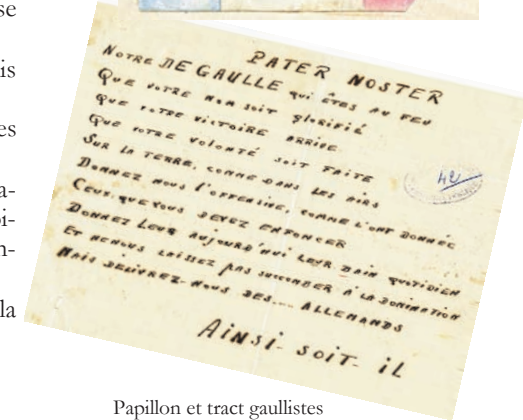
1969 : démission.

1970 : décès à Colombey-les-Deux-Églises.

Octobre 1944 : un tour de Normandie triomphal

À l'occasion d'un tour de Normandie organisé cinq mois après le Débarquement, le général de Gaulle arrive dans l'Eure le 8 octobre 1944. Accompagné entre autres de Pierre Mendès-France, il est d'abord accueilli à Pont-de-l'Arche, puis à Louviers où il harangue la foule et passe des troupes en revue.

En fin de matinée, il arrive à Évreux où la foule l'attend devant l'Hôtel de Ville. Après les discours et un déjeuner, il part pour le Neubourg, où il est reçu par la



Papillon et tract gaullistes
(AD Eure, 72 W 1 et 2)

population en liesse avant de repartir pour Lisieux.

Une semaine plus tard, le commissaire régional de la République, Henri Bourdeau de Fontenay, écrit au maire d'Évreux : « *Au Neubourg, à Évreux comme à Louviers, l'enthousiasme des populations nous a profondément émus. (...) Je suis personnellement très heureux de pouvoir vous confirmer que le Général de Gaulle a été très favorablement impressionné par les inoubliables acclamations qu'il a reçues au cours de son voyage.* »



Le général de Gaulle le 8 octobre 1944 :

descente des marchés de l'Hôtel de ville d'Évreux et revue d'un bataillon de FFI à Louviers (AD Eure, 5 Fi 1656 et 1655)



Au cœur des réseaux



Marcelle Fournier
(AD Eure, 17 Fi 21)

Jeunes et femmes participent également aux troupes combattantes. Nombre de résistantes se révèlent être des meneuses d'hommes reconnues par leurs pairs. Ainsi la postière Marcelle Fournier, alias *Robert*, anime le réseau

Vengeance à Vernon dès 1942, n'hésitant à cacher des munitions dans le landau de son jeune fils.

Les jeunes gens s'engagent dans les mouvements locaux ou rallient les forces unies de la jeunesse patriotique, qui rassemblent depuis 1943 divers mouvements de jeunesse résistante comme le Front patriotique de la



Pierrette Greffier, alias *Lucette*

Née en 1921, elle est nommée institutrice à Saint-Étienne-l'Allier en octobre 1942, où elle prend contact avec le maquis Surcouf. Elle s'engage dans les FTP et devient agent de liaison entre Beuzeville et Vernon, souvent de nuit. Gestion des munitions, vol de tickets de pain, fabrication de faux papiers, impression de tracts et renseignement : les activités de la jeune résistante sont multiples.

Partie à Paris, elle revient dans l'Eure au sein du maquis Félicité de Saint-Siméon où elle participe aux combats aux côtés des Alliés.

À la fin de la guerre, elle retrouve un poste d'institutrice. Elle est décorée de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et de la Légion d'Honneur.

Le lycée d'Évreux

Durant toute la guerre, le lycée d'Évreux est très fortement impliqué dans la Résistance

jeunesse. À la fin de la guerre, ce mouvement rejoindra l'union de la jeunesse républicaine de France.

En cas d'arrestation, la jeunesse ou le sexe ne constituent pas des circonstances atténuantes. Les actes patriotiques les plus minimes sont de plus en plus fortement réprimés : forte amende, arrestation, déportation ou exécution de leurs auteurs, tel le photographe ébroïcien Paul Decker.



Tract du Front patriotique de la jeunesse
(AD Eure, 72 W 1)

ce ébroïcienne.

Regroupés autour du surveillant Robert Lachapelle, quelques élèves distribuent des tracts et volent du matériel en vue d'un coup de force contre le bureau du STO d'Évreux. Suite à une dénonciation, la Gestapo investit le lycée le 9 juin 1943 et procède à l'arrestation des comploteurs, dont Henri Fromentin, fils du maire de Louviers. Robert Lachapelle, en fuite, finit par se dénoncer. Interrogés, torturés, ils sont ensuite envoyés en Allemagne dans des camps de travail.

On compte aussi dans les rangs de la Résistance plusieurs enseignants et anciens élèves : Georges Politzer, Bernard Lavray, Georges Trumel..., dont certains seront arrêtés, déportés ou exécutés.



Lycée d'Évreux, début XX^e siècle
(AD Eure, 8 Fi 228/616)

Deux élèves juifs sont arrêtés en 1942 et déportés à Auschwitz.

L'action violente

Dès 1940, de nombreux sabotages des infrastructures de communication sont opérés dans tout le département, conduisant les Allemands à instaurer un couvre-feu, à imposer des gardes des lieux stratégiques par des civils servant de boucliers humains, voire à prendre des otages. Malgré ces mesures, les menaces et les conséquences très lourdes en cas d'arrestation, ces actions individuelles ou collectives se multiplient, passant de 14 en 1940 à 171 entre juin et août 1944.

Certains mouvements et réseaux se spécialisent dans la guérilla, dispensant une

Renseignement : le nerf de l'information

Malgré la confiscation systématique des postes de TSF, de nombreux foyers continuent à écouter la radio sur des postes clandestins.

Par ailleurs, les postes émetteurs bricolés artisanalement ou récupérés lors de parachutages sont le nerf de la communication entre Résistance intérieure et France libre.

Tracts et presse clandestine

Dès la débâcle et l'arrivée des troupes allemandes se multiplient tracts et papillons appelant à résister et à continuer le combat. Distribués dans les boîtes aux lettres, collés sur les murs, ces textes visent aussi bien à attiser le sentiment patriotique chez les Français qu'à démoraliser les occupants.



Journaux et tracts clandestins conservés aux Archives départementales de l'Eure (72 W 1, 94 J 9 et 11)

formation militaire à leurs membres afin de harceler l'occupant en l'affaiblissant matériellement et moralement, sans lui laisser aucun répit. Les parachutages d'armes et de munitions et l'envoi de militaires qualifiés de la France libre ou des forces alliées renforcent et professionnalisent ces actions.

Escarmouches et guet-apens se multiplient donc, ainsi que les attentats contre les biens et les personnes. On dénombre ainsi en 1944 380 atteintes aux biens (incendies, cambriolages...) et 349 contre les personnes (menaces, exécutions ou tentatives...).

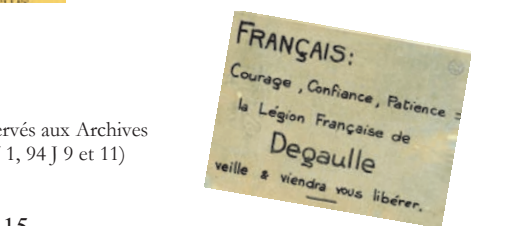
Afin de ne pas être repérés par la radiogoniométrie allemande, les lieux et fréquences d'émission changent sans cesse.

Écoutez Radio-Moscou			
En zone occupée		En zone arm. occupée	
6 h. 30	sur 28 et 31 mètres	6 h. 30	
8 h. 45	sur 23 mètres	7 h. 45	
11 h.	sur 19 mètres	10 h.	
13 h. 40	sur 19 et 31 mètres	12 h. 40	
20 h. 40	sur 31 et 50 mètres	19 h. 45	
21 h.	sur 31 mètres	20 h.	
23 h.	sur 31 mètres	22 h.	

Fréquences de Radio Moscou en 1943
(AD Eure, 72 W 1)

Distribuer ces tracts peut être lourd de conséquence.

La presse joue un grand rôle. *Le Patriote de l'Eure*, *La Bonne Française*, *Témoignage chrétien*... : autant de journaux qui, distribués sous le manteau, déjouent la censure et informent les populations des avancées alliées et des actions résistantes.





Pierre Sémard

Né en 1887, Pierre Sémard exerce de petits métiers avant d'intégrer les chemins de fer où il devient militant syndical. Il prend une envergure nationale vers 1920 et devient en 1921 secrétaire général de la Fédération des cheminots, puis du Parti communiste français en 1924, ce qui lui vaut de nombreuses arrestations. Incarcéré à Bourges en 1939, il est transféré à Gaillon, puis à la prison d'Évreux. Il est exécuté le 7 mars 1942.



Bernard Lauvray, dit Noé ou Narcisse

Fils du député Léon Lauvray (qui refuse de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en juillet 1940) et étudiant en pharmacie, Bernard Lauvray s'implique dans le réseau Vengeance dès sa création en 1942. Il dirige le réseau de renseignements Turma-Vengeance, qui comptera plus de 600 membres. Il est arrêté durant l'hiver 1943-1944 suite à une opération d'infiltration de la Gestapo, puis déporté à Neuengamme en juillet 1944, où il meurt en février 1945.

Robert Leblanc et le maquis Surcouf



En août 1942, Robert Leblanc, épiciier de Saint-Étienne-l'Allier, cache quelques requis dans les environs de Pont-Audemer. Les rangs de son maquis ne cessent de croître. Les caches se multiplient, d'autant que les réfractaires sont rejoints par des parachutistes alliés et des déserteurs auxquels sont offerts hébergement et entraînement militaire.

Malgré une forte attaque de la Gestapo en juillet 1944, l'action du maquis Surcouf - 46 actions entre le 6 juin et le 24 août 1944, 3 morts et 19 blessés - se révèle décisive pour bloquer les troupes allemandes et les empêcher de venir en renfort sur les côtes bas-normandes. Leblanc devient commandant du premier bataillon de marche de Normandie. Il meurt en 1956.

Albert Forcinal



Né à Gisors en 1883, proche de Pierre Mendès-France, Albert Forcinal est élu conseiller général en 1925 et député de l'Eure de 1928 à 1940. Très impliqué dans la Résistance, il est arrêté le 11 mai 1943 avec son épouse pour détention d'armes et menées anti-allemandes. Déporté à Büchenwald en janvier 1944, il rentre à Gisors en mai 1945, très affaibli.

Après la guerre, il retrouve son siège de député, qu'il occupera de 1945 à 1955. Il sera également secrétaire d'État aux anciens combattants et victimes de guerre en 1947. Albert Forcinal est décédé à Gisors en 1976.

Femmes et jeunes au cœur de l'action

Un engagement individuel lourd de conséquences

Jeunes et femmes se sont pas en reste au sein de la Résistance active. Entre 1940 et 1944, on passe de 7 résistants de moins de 20 ans à 131 en 1942 et 413 en 1944. Toutefois le rôle des femmes reste souvent plus discret et plus méconnu que celui des hommes.

Les tâches confiées sont généralement des missions d'appui ou de liaison : hébergement de soldats alliés parachutés, de résistants blessés ou en fuite, transmission de messages, réalisation et diffusion de faux papiers.

Les femmes sont également encouragées à des actions de résistance passive, en soutenant matériellement et moralement leurs mari et enfants engagés en Résistance. Le journal *La Bonne Française*, publié et diffusé par l'Union des femmes françaises pour la défense de la famille et la libération de la France, se fait l'écho de ces attentes, engageant toutes les femmes de l'Eure à soutenir

l'action résistante et alliée, à apporter aide et soutien aux familles de déportés et fusillés et à assurer le ravitaillement et la bonne tenue de leur famille afin de décharger de ce souci le chef de famille.



Quand deux propagandes s'affrontent : encouragement au STO et appel de la Résistance aux femmes de France (AD Eure, 15 Fi 73 et 72 W 1)

Le Service du travail obligatoire (STO) et les réfractaires

Afin de se doter d'une main-d'œuvre bon marché pour compenser l'envoi de soldats sur le front russe, les autorités nazies imposent au gouvernement de Vichy l'envoi de jeunes gens en Allemagne, où ils sont affectés aux travaux industriels et agricoles.

Fondé à l'origine sur le volontariat dans le cadre de la « Relève » (un prisonnier de guerre libéré contre trois travailleurs), ce système connaît un succès très mitigé malgré les promesses de nourriture et d'argent.

Le 16 février 1943, Pierre Laval instaure le Service du travail obligatoire (STO), qui frappe des classes d'âge entières, avec de rares exemptions. Dans l'Eure, 2.800 jeunes requis partent en Allemagne entre 1942 et 1944. Au début de l'année 1944, le bâtiment

abritant les services du STO à Évreux est vandalisé par la Résistance, qui détruit les fichiers nominatifs.

La vie des ouvriers du STO est souvent très dure. Les conditions de vie précaires, le travail dans des usines stratégiques, cibles privilégiées des bombardements alliés, les mauvais traitements ont pour conséquence une forte mortalité.

Beaucoup de jeunes refusent de partir, se cachant à la campagne, partant dans la clandestinité ou rejoignant les Forces françaises libres. Rafles et arrestations arbitraires se multiplient pour atteindre les quotas imposés par l'occupant.